
SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT
DE L'ETAT

Ouagadougou, le 12 NOV 2019

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

N° 19.00521 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les résultats du concours professionnel de recrutement de dix (10) élèves Technologistes Biomédicaux, session 2019, sont déclarés infructueux.

Pour le Ministre et par délégation,
Le Secrétaire général


Souleymane LENGANE